FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS 11 MAI 1861.

UN TELEGRAMME,

COMEDIE EN L'AIR.

XII

Cette dernière secousse avait été si rude pour M. Durand, qu'il suffit du trajet de son domicile à la préfecture de police pour changer complètement sa physionomie et le faire passer en[illegible] blafard où nous l'avons laissé, à la teinte [illegible] par suite d'un extravasement subit de [illegible]

Sa bonne n'aurait pas manqué de dire qu'il avait le vin jaune.

Le chef de bureau eut peine à reconnaître dans ce citron ambulant l'homme qui était venu la veille répandre ses larmes conjugales dans le sein de l'autorité.

– Vous voyez, lui dit-il, que l'on n'a pas perdu de temps. Les coupables ont été appréhendés à Dieppe, au moment même où ils allaient s'embarquer. Rassurez-vous donc: votre femme était encore nantie de la somme en question.

– Quelle somme? interrompit M. Durand, comme s'il sortait d'un songe.

– Mais, parbleu! la somme qu'elle vous avait enlevée.

– Ce n'est pas possible!

– Le procès verbal du commissaire de Dieppe en fait foi. Il l'a mise sous scellé entre les mains des agens qui ont accompagné les coupables.

– Mais, monsieur, la malheureuse ne m'a rien volé du tout. Elle m'avait trompé, même sous ce rapport! J'ai retrouvé les dix mille francs intacts dans mon secrétaire.

– Etes-vous bien sûr de n'avoir pas été sous l'empire d'une hallucination?

– Très sur, monsieur, il est de mon devoir de déposer cette rectification dans votre sein; mais après cela j'aurais eu la berlue que cela ne m'étonnerait pas. Figurez-vous, monsieur, qu'en rentrant chez moi, hier soir, j'y ai trouvé une tête de veau.

– Une tête de veau?...... que me chantez-vous là?.... Quel rapport y a-t-il entre votre mésaventure et une tête de simple veau?

– Il y en a plus que vous ne sauriez l'imaginer.

Ma parole d'honneur, se dit le chef avec un sentiment de commisération, je crois que le pauvre diable a perdu la sienne!

– Et en effet, continua M. Durand, suivez bien mon raisonnement, je vous prie: cette tête de veau est censée m'avoir été envoyée par ma femme du sein de sa noble famille, sise à Poissy. Vous comprenez?

– Pas trop, je vous l'avoue.

C'était une infernale machination de plus. Il en est de cette tête de veau comme de mes enfans, dont elle me contestait l'origine. J'ai senti là, qu'elle mentait, et je sûr maintenant qu'elle m'appartenait. Mensonge! mensonge que tout cela! Rien de plus simple.

– Ah! si vous trouvez tout cela très simple!... interrompit le chef de bureau, qui l'écoutait avec stupéfaction. Décidément, ajouta-t-il à part, la tête déménage. Au surplus, reprit-il tout haut, j'ai assez de tous ces logogriphes!.... Vous allez vous en expliquer avec madame elle-même, elle est là, dans le cabinet voisin, avec son complice et leurs deux gardes. Je vais les faire comparaître devant vous.

– Je ne veux pas les voir! s'écria M. Durand en se levant comme poussé par un ressort, et en faisant un pas vers la porte de sortie; je ne veux pas les voir, car je les exterminerais!

– Vous n'exterminerez personne, et vous les verrez. Une confrontation est indispensable. Il faut bien d'ailleurs que vous prononciez sur leur sort, soit en vous désistant de la plainte, soit en la maintenant.

– A quoi bon? Ils sont pris, qu'on les garde. Je ne veux plus entendre parler d'eux.

– Permettez, permettez...... Qu'on les garde, c'est bientôt dit; mais vous ne pouvez pas laisser indéfiniment des incalpés sur les bras de l'autorité. Il faut une solution quelconque.

Et se tournant vers un garçon de service:

– Qu'on les introduise! lui dit-il.

L'instant d'après, la dame au télégramme et le capitaine Joly faisaient leur entrée, peu triomphale, sous l'escorte des deux agens qui les avaient accompagnés.

– Voici votre femme, monsieur.

– Qu'ça?...... madame? repondit M. Durand; je n'ai nullement l'honneur de la connaître.

– Et vous, madame, voici votre mari, continua le chef de bureau.

– Qu'ça?..... cet homme jaunâtre?....au grand jamais!

– Je n'ai plus de femme, et n'en veux plus avoir!

– Je n'ai plus de mari, mais j'espère bien en prendre un tôt ou tard un autre.

– Ménagez vos expressions, madame, je vous prie, interrompit le chef. Celles que vous venez de proférer sont cruelles pour monsieur, qui a déjà tant à se plaindre de vous. Du reste, il est bien facile de dire, de part et d'autre, dans un accès de mauvaise humeur: "Je n'ai plus de femme!...Je n'ai plus de mari!" ce sont des mots, mais voici des faits.

Et le chef du bureau tira d'un dossier une feuille de papier qu'il présenta d'abord à M. Durand.

– Reconnaissez-vous, monsieur, ce télégramme? reprit le chef de bureau, en s'adressant à M. Durand.

– Oui, c'est celui que j'ai déposé hier dans le sein de l'autorité.

– Très bien. Et vous, madame, reconnaissez-vous ce même télégramme pour celui que vous avez expédié de Dieppe à Paris?

– Oui, monsieur.

– Très bien! Donc, vous êtes mari et femme. Vos dénégations sont inutiles. Vous ne sauriez nier plus longtemps les liens sacrés qui vous unissent. Il me semble que c'est clair. Voilà enfin l'affaire qui s'élucide.

– Mais pas du tout! interrompit la dame. Je vous répète que monsieur n'a jamais été mon mari.

– Madame dit vrai, ajouta M. Durand. Elle ne m'a jamais fait l'honneur d'être ma femme. Et j'en suis même un bien aise maintenant! O Vir.... est-il possible! je ne serais pas l'auteur de cet abominable message!...... tu serais restée pure!...... tu reposerais véritablement à Poissy, au sein de ta noble famille!...... et ce serait par tendresse, et non point par une infernale ironie, que tu m'aurais envoyé cette tête de veau! Merci, mon Dieu! Avec quel charme je la dégusterai.

– Ah ça, bon ça! s'écria le chef de bureau, dont la patience était à bout, voilà l'autre qui revient à sa tête de veau!...... Nous retombons dans le gâchis plus que jamais! c'est à en perdre la tête! Mais, continua-t-il en s'adressant à la dame, si vous n'êtes pas la femme du plaignant, qui donc êtes-vous, madame?

– Je suis madame veuve Lamouroux.

– Mais alors cette dépêche était donc une mystification? Je ne vous cache pas que la plaisanterie est fort mauvaise.

– Ce n'était nullement une plaisanterie.

– Rien de plus sérieux, au contraire, ajouta le capitaine Joly. Il s'agissait d'assurer notre bonheur. Je suis las d'être sans cesse ballotté dans ce grand panier à salade qu'on appelle un vaisseau; je suis las de ressembler à un vagabond sans famille, sans amis, sans domicile, aujourd'hui en France, six mois après aux antipodes: je suis las de ce mouvement perpétuel qui peut convenir à une boule, mais non pas à un être raisonnable. Je veux du repos, de la tranquillité, du loisir; je veux pêcher à la ligne dans l'eau pure d'un clair ruisseau; je veux avoir des poules, des canards, des pintades, je veux finir mes jours dans une jolie maison de campagne, auprès d'une femme charmante qui m'apporte une famille toute faite. Voilà mon rêve, monsieur, et vous voyez que c'est très sérieux.

Quel galimatias champêtre vient donc me faire celui là! pensa le chef de bureau, puis il répondit tout haut: – Permis à vous, monsieur, de rêver les charmes de la famille, mais alors on s'en fait une soi-même et on ne prend pas celle d'autrui.

– Je n'ai pris, monsieur, la famille de personne.

Parce que l'autorité y met bon ordre. Mais, au surplus, ce n'est pas la question pour le moment. Revenons-y. Or, madame, si votre dépêche n'était pas une mauvaise plaisanterie, pourquoi l'adresser à monsieur que voici?

– A monsieur!.... je ne lui ai rien adressé du tout.

– Mais à qui donc l'adressiez-vous?

– A M. Durand.

– Mais le voici justement, M. Durand!

– Où ça?

– Là, là! il vous crève les yeux!

– Monsieur.... dont la figure est si drôlement badigeonnée?.... Ce n'est pas là M. Durand.

– Je vous demande mille pardons, belle dame, je le fus toujours, car c'est le nom que j'ai reçu de mes pères, et c'est à ce titre que j'ai eu l'avantage de recevoir votre agréable épître.

– Comment, monsieur, vous osez dire que c'est à vous qu'elle a été adressée!

– Hélas! belle dame, plût à Dieu qu'il en fût autrement!

– Ainsi, vous prétendez être M. Durand de la rue Saint-Denis?

– Si vous voulez bien le permettre, belle dame.

– C'est une imposture! Je ne sais quel est votre but, mais je le devine: vous cherchez à égarer l'autorité.

– Je la respecte, madame: je dirai même que je la vénère, et j'ai l'honneur de vous certifier....

– Silence! interrompit le chef de bureau qui depuis quelques instans commençait à suspecter véhémentement les intentions du plaignant. Devant les dénégations si formelles de madame, devant le trouble qu'elles semblent vous causer, devant les histoires vraiment saugrenues que vous me contez depuis hier: ces dix mille francs perdus, ces dix mille francs retrouvés, cette tête de veau que vous mêlez si étrangement à l'affaire...... que sais-je encore? et cet air larmoyant qui pourrait bien n'être que de la comédie.... en un mot, devant tout ce que votre conduite me semble offrir de louche, je crois devoir demander à qui de droit votre arrrestation provisoire, jusqu'à plus ample informé.

– Hélas! monsieur, répondit humblement M. Durand, le respect que je professe pour l'opinion d'un homme tel que vous me ferait douter moi-même de mon identité, si je n'avais une si longue habitude d'y croire. Or, dans le but de la constater, ayez l'extrême bonté d'envoyer à l'étude de l'homme d'affaires dont je suis le principal clerc, rue Saint-Denis, No 110. On trouvera là....

– Ah! je vous prends, monsieur, en flagrant délit, interrompit Mme veuve Lamouroux avec sa vivacité ordinaire. Votre mémoire sert mal votre audace. Vous ne vous rappelez pas même le vrai numéro de M. Durand. Ce n'est pas 110, c'est 210.

– Je le proclame avec vous, madame, le numéro 210 possède un M. Durand, riche armateur. J'ai même l'honneur de le connaître, car c'est un des principaux clients de l'étude. Si donc c'est à ce monsieur Durand que vous avez affaire, ma loyauté m'oblige à vous prévenir que ce n'est pas moi.

– Merci bien! il ne nous manquerait plus que de vouloir vous faire passer pour mon oncle à mes propres yeux!

– Comment! s'écria le chef de bureau, il y a maintenant deux Durand? C'était déjà bien assez d'un!...... Tout cela devient de plus en plus ténébreux.... Mais nous viendrons à bout de l'éclaircir. Que personne ne sorte, et qu'on aille chercher l'autre Durand!

(A continuer.) OSCAR COMETTANT.

En débarquement du navire John Watts, arrivé de Bordeaux.
100 barriques vin rouge Cantenac Médoc,
20 " vin rouge Grand St-Lambert,
20 caisses kirsch Edmond Pernod,
5 caisses de 20 paniers chacune cerises de Chauvet fils.
A vendre par X. LAMBERT,
6avril 20 rue des Magasins.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la Semaine.

Vendredi soir, 10 mai 1861.

La probabilité que notre commerce sera interrompu par le blocus que les républicains-noirs se disposent à mettre sur la libre navigation, a donné une impulsion sur les demandes d'articles de provisions.

VENTES DE COTON:—Samedi, 300 balles; lundi 450; mardi, 700; mercredi, 1750; jeudi, 2100, et aujourd'hui, 3000. Total, 8,350 balles.

Ordinaire à Good Fair et prime....12½ @14 cts.

—Le mouvement a encore diminué dans le mois et les prix de cet article ont été irréguliers. Nous n'avons rien à dire quant à la mélasse. — Les prix de la farine ont été plus faciles.—Le mais n'a guère varié et le taux du fret a été le même. Le change a été plus facile.

TABAC—Nous avons à constater une très faible demande: Mercredi, 800, 270 et 777 boucauts à —, hier, 10 boucauts à —.

Factory Lugs	3 @ 4
Plants do	3½ @ 5½
Feuille, inférieure à commun	5½ @ 6
Fair	6½ @ 7½
Fine	8 @ 9
Choix, heavy & light	9½ @ 11

SUCRE—Les nouvelles de guerre ont paralysé le marché. Les prix sont nominaux.

MELASSE—Les transactions de la semaine comprennent quelques lots à des prix nominaux.

FARINE—Les transactions de la semaine comprennent 7,000 barils à $5 20 @ $5 40 la superfine, $5 @ $5 25 l'inférieure, et $7 25 @ $8 00 l'extra de bonne qualité à choix.

MAIS—Demande fair aux mêmes prix. Environ 30,000 sacs à 48 @ 55 cts le mélangé, le jaune, le blanc et le mélangé blanc, et 55 @ 60 cts le boisseau de blanc prime.

BLE—Les dernieres ventes sont de 735 sacs, de rouge à $1 10 le boisseau.

AVOINE—3005 sacs de St Louis, à 38 @ 43 cts le boisseau de prime.

SON—Environ 3000 sacs à 75 @ 80 et 90 cts les 100 livres.

FOIN—Rien dans la semaine.

GRAISSE—Quelques petits lots aux prix antérieurs.

PORC—Un peu recherché, 1800 barils à $20 @ $21 et 12 50 le à rumps. Le mess s'est détaillé à $21 @ 21 50 le baril.

BACON—300 boucauts, à 8 @ 8½ c. les épaules 10 @ 10 cts les plats-côtes ribbed, et 13½ cts les desossés.

BŒUF—Quelques petits lots à $12 50 @ $13 le baril pour le mess et les marques de choix. Il y avait dans les entrepôts, le 1er du courant 1981 tierçons et 1269 barils.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de l'Ouest se vend lentement à 11 @ 13 cts, et 15 cts pour l'ordinaire à choix.—Le fromage vaut 7 @ 8 cts la livre.

WHISKY—Marché calme. 200 barils à 20¼ @ 21 cts le raw.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Toile Kentucky, 14 @ 16 cts le haud loom à power loom de la meilleure qualité. Toile de l'Inde, calme. Environ 100 balles à 11¼ cts comptant, et vers la fin de la semaine 650 à 11 cts comptant. — Corde d'emballage, 7¾ @ 7⅞ le handspun et 8¼ @ 8¾ cts le machine made. Les transactions comprennent 4000 rouleaux, à des conditions particulières.

SACS EN PITRE—Faible mouvement. Environ 150 balles de sacs épais à 14 cts. De légers peuvent être cotés à 11½ cts et les heavy marques à extra à 13½ @ 13¾. —Le stock, le 1er du courant, était de 1500 balles.

CHANDELLES—Light weight, 17 cts; full weight, 19 cts, 100 caisses à ces prix.

CAFE—Les ventes de la semaine s'élèvent à 1401 sacs. Le stock est de 5814. Prix: fair à good fair et prime, 12½ @ 14 cts la livre.

RIZ—Environ 100 tierçons de la Caroline (attendus, à 5 @ 5¼ cts la livre.

SUIF—La dernière vente annoncée (100 tierçons) a eu lieu à 10 cts le prime fait ou vide.

CHAUX—La Thomaston s'est détaillé à $2 50 le baril. Alabama $2 50.

HUILE DE GRAISSE—$1 @ $1 10 le gallon de Winter strained de bonne qualité à choix prépare pour l'hiver. 100 barils à $1, 10.

HUILE DE GRAINES DE COTON—La clarifiée s'est détaillée à 65 @ 70 cts le gallon.

HUILE POUR MACHINES—L'huile de la Compagnie du Sud se vend 75 cts pour les machines, 50 cts pour les peintures et les points, et 20 cts le gallon pour le gaz.

ALCOOL—45 @ 50 cts le gallon.

PEAUX—Attakapas, 13¼ @ 16¾ cts; sechées, salés et Mexican Flint, 14 @ 17½ les lourdes et les légères.

RESINE—2000 barils à 65 cts la commune, $4 15 le No 1 low, et $1 25 le baril de No 1 choix.

FRET—Moins animé, mais ferme, surtout pour les navires anglais et [illegible]. Trois navires anglais ont été affrétés pour Liverpool à ½ d. le coton et un pour le Havre à 1½ cts, et un pour Brême aux prix vacants payés..., et un pour l'Europe [illegible] chargement de tabac [illegible].

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 10 mai 1861.

Reçu pendant la semaine finissant ce soir, 519 bœufs de l'Ouest, 258 bœufs du Texas, 811 porcs, 30 moutons, 12 vaches laitières et 913 veaux. Vendu pendant la semaine: 393 bœufs de l'Ouest, 586 bœufs du Texas, 631 porcs, 1013 moutons, 24 vaches laitières et 962 veaux. A vendre sur place, ce soir: 339 bœufs de l'Ouest, 31 bœufs du Texas, 1317 porcs, 67 moutons, 20 vaches laitières et 402 veaux. Nous cotons:

Bœufs de l'Ouest, par 100 liv., 1re qualité		8 25 @ 8 75
" "	2e	7 00 @ 8 00
" du Texas, par tête, 1re qualité		25 00 @ 35 00
" "	2e	14 00 @ 20 00
Veaux		6 00 @ 9 00
Moutons 1re qualité		4 00 @ 5 00
" inférieurs		2 75 @ 3 50
Porcs (de l'Ouest) par 100 livres		6 00 @ 7 00
Vaches laitières par tête 1re qualité		55 00 @ 60 00
" "	2e	30 00 @ 40 00

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Louisiana, Kirby, Philadelphie
Navire Nelson, Watts, Liverpool
" Arthur, Watson, Liverpool
" Speeding Star, Cruickshanks, Liverpool
" Geo Williams Hatfield, Liverpool
" John Parker, Betts, Liverpool
Goelette Pelican, Mehe, Mobile
Steamer Grand Duke, Kelly, St Louis
" John Raine, Underwood, Louisville
" Henry Chouteau, Williams, St Louis

Arrivés hier.

Steamship Austin, Smith, Indianola et Lavaca
Navire Cora S Pennell, Mosher, Havre
" Crapultepec, Ark e, Liverpool
Sloop Tonnerre, de la côte
Pour les bateaux, voir l'anglais.

Au bas du fleuve.

Barque Mount Vernon, de Genes
" Acoina Jane, de Rio Janeiro
Brick Nahum Stetson, Oliphant, Tampico
Goelette Tamaulipas, Ackey, Galveston

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIERES:

Riv Ouachita—T W Roberts, Tobin	5 P M
Riv Rouge—Grand Duke, Applegate	5 P M
Riv Rouge—Comet, Harrell	5 P M
Riv Rouge—Texas, Stinde	5 P M
Grand Ecore—Rapides, Dowty	5 P M
Memphis—Mary E Keene, Richardson	5 P M
Fort Adams—Orleans, Weibling	5 P M
Riv Arkansas—Ky West, Brady	5 P M
Riv Cumberland—Ed Howard, Lawson	5 P M
Attakapas—Don Louis, Smith	5 P M
Bas du fleuve—Empire Parish, Grant	10 A M
Lafourche—Lafourche, Dumas	10 A M

RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN:

Mobile—Bateau de la malle	8 A M
Covington—Pamlico, Hoffman	10½ A M
Ocean Springs—Creole, Walker	10½ A M

RAIL ROAD DE JEFFERSON.

Riv Alabama—Planter, Massey	5 P M

POUR LA RIVIERE ROUGE.—LE RAPIDES.—Ce magnifique paquebot régulier, part pour Grand Ecore, Natchitoches et tous les ports intermédiaires sur la rivière, à 5 heures précises, cette après-midi. Le capitaine bien connu, John C. Dowty le commande, et l'affable M. C. J. Barstow, dirige les affaires financières.

LE COMET—POUR JEFFERSON, TEXAS.—Le paquebot régulier COMET, partira à 5 heures précises, cette après-midi, pour Jefferson Shreveport sous le commandement du capitaine avantageusement connu W. V. Harrel, avec J. T. Reeder au bureau.

POUR LA RIVIERE ROUGE.—LE TEXAS.—Ce soir, 5 heures. Ce bateau neuf et fin marcheur, partira pour tous les points sur la Rivière Rouge jusqu'à Jefferson. Le Texas est commandé par le capitaine C W Stinde qui a MM. D. A. Orvis et W. T. Perry pour commis. Les passagers sont priés de visiter le Texas avant de dépenser leur argent ailleurs.

LE GRAND DUKE—Pour Shreveport, ce soir, à 5 heures. Ce bateau neuf et fin marcheur, prendra son vol pour tous les points sur la rivière Rouge, commandé par le capitaine Saml Applegate avec F. V. Cellos pour commis. Les passagers sont priés de visiter le GRAND DUKE avant de dépenser leur argent ailleurs.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Samedi 11 mai 1861.

Clôture de la Saison Théatrale.

Le Pardon de Ploermel,

Opera en 3 actes, de Meyerbeer.

On commencera à 7 heures.

MADAME THIERRY,

au coin du Chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

Ayant une grande variété de fleurs fines prendra les commandes de bouquets pour mariage et fêtes, expediera pour la campagne. Vendra aussi un superbe assortiment de rosiers, camélias, jasmins, arbustes à des prix réduits. rendra les ordres pour faire les jardins. 29sep—au15jn

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général.

—*IMPORTATEURS DE*—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.

Dépôt de Château de Portets, [illegible], Margaux, d'Arche, Guiraud, &c.

No 87, rue Royale,
Entre Conti et St-Louis

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères,

GROCERS

Aux bluc stores,

Encoignure Bienville et Vieille-Levée,

ONT annexé leur nouveau magasin Nos 17, Front Levée et 60, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un bon stock de groceries, aux prix les plus bas 2 anv

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Bros.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59
entre Conti et Bienville,
Nlle-Orleans

MORUE! MORUE!—200 caisses morue de choix en bon état.
30¼ tambours morue, en magasin et à vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61,
3 avril—1M entre Conti et Bienville.

SPECIALITES DU DOCTEUR VERGÉ.

DÉPURATIF, Pommade, Injection, Poudres et Sirop anti-syphilitique du Dr Vergé.
Les démangeaisons, dartres, boutons, écoulements de toute nature et en général toutes les maladies syphilitiques et de la peau, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du docteur Vergé.
Ces spécialités seront ordonnées selon le cas; s'adresser à F. LACAUSSADE, Pharmacien,
Encoignure Orléans et Bourbon.
Dépôt de tous les médicaments français patentés 12 nov

EN magasin 5 caisses absinthe L. Lecoultre.
25 caisses vermouth Noilly Prat & Co.
15 " petits pois de Briant.
10 " " au beurre.
" champignon
40 barriques vin rouge ordinaire.
" St-Emilion No 1 pour familles.
" St-Julien Médoc.
200 caisses Ht Brion 12 blles.
100 " Ht-Brion 24½
100 " Chs Lafitte 12
50 " Chs. Lafitte 24½
100 " Ht-Sauterne 12
25 " Ht-Sauterne 24½
50 " Ht-Barsac 12
25 " Ht-Barsac 24½
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
11 fév 309 rue Royale enc. Dumaine.

FRUITS—50 caisses fruits au jus,
100 caisses fruits au jus,
100 " fruits à l'eau-de-vie,
100 " cerises à l'eau-de-vie,
100 " gelées de fruits,
100 " champignons de fruits,
" vanilles et Cornichons
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD,
6 avril—1M 30 Vieille-Levée.

POUR LA HAVANE.

Jour de départ, DIMANCHE, 19 du courant, à 8 heures A. M.

Le beau steamer anglais GENERAL MIRAMON, capt. Goldier, partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, 1er District.
Pour fret ou passage (beaux emménagements,) s'adresser à J. ACEBO, et A. COSTA. Rue de la Douane, No 16.

Les passagers pour l'Europe auront le choix de trois manières différentes pour faire le voyage 11mai

Jour de départ, SAMEDI 11 mai, à 5 h. P. M.
Pour Grand Ecore, Natchitoches, Tiger Island, St-Maurice, Taverow Montgomery, Durand's Baxtows' l'embouchure de Caire River, Collie, Alexandria, Normans, Barbin's et tous les ports intermédiaires. Le RAPIDES, fin marcheur, capt. J. C. Dowty, C. J. Barstow, commis, partira le 27 courant pour les susdits ports. Pour fret, s'adresser à bord.
J. O. ARNOLD,
Agent pour les annonces

RIVIERE ROUGE.

Jour de départ SAMEDI, 11 courant, à 5 h. P. M.
POUR JEFFERSON, Smithland, Benton, Port Caddo, Swansons Landing, Alain, Shreveport, Grand Bayou, Campté, Grand Ecore, Alexandria Normans, Barbin's et tous les ports intermédiaires, le bateau entièrement neuf et fin marcheur, COMET, capitaine W. V. Harrell, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
J. G. ARNOLD,
agent pour les annonces

Partant lundi 13 mai, à 5 heures P. M.

Arrangement pour l'été.

Ligne de paquebots de Memphis et de la Nlle Orléans, portant régulièrement la malle des Etats Unis, en été. Le bateau à vapeur de première classe, ALONZO CHILD, capitaine D. E. de Haven, partira pour Memphis et les Bends, et est prêt à recevoir du fret. Il fera les trajets comme d'habitude. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
J. G. ARNOLD, agent des annonces.
Cette ligne se relie à Memphis avec le chemin de fer de Memphis et Charleston, et de beaux bateaux pour St Louis et Louisville. 9 mai

Paquebot régulier entre la Nouvelle-Orléans et les Opelousas.

Départs tous les MERCREDIS et SAMEDIS.

Le beau bateau à vapeur NINNA SIMMS, capitaine G. E. Louallier, partira tous les mercredis à 5 heures de l'après-midi, prenant du fret pour Old River, Simmsport et tous les ports intermédiaires sur l'Atchafalaya.
Le beau et rapide steamer ANNA PERRET, capitaine James Capps, partira tous les samedis à 5 heures, prenant du fret pour les ports ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou aux soussignés, agents desdits bateaux.
QUEYROUSE & LANGSDORFF.
3 et 4, rue St-Louis.
J. O. ARNOLD,
30 avril Agent pour les annonces.

Partant tous les jeudis à 5 h. P. M.

LIGNE hebdomadaire de la malle des Etats-Unis pour Vicksburg.—Le magnifique paquebot à vapeur de la malle GEN. J. A. QUITMAN, capitaine J. M. White, partira pour Carrolls Landing, Ashton, Pilcher's Point, Skipwith, Lae Providence, Goodrich, Landing, Milliken, Bend, Davenport, Vicksburg, Warrenton, New Carthage, Grand Gulf, St-Joseph, Rodney, Waterproof, Natchez, Fort Adams, confluent de la Rivière Rouge, Tunica, Morganza, Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Baton-Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et toutes les stations intermédiaires comme ci-dessus.
J. O. ARNOLD, agent pour les annonces.
On prend le fret pour toutes les stations sur le Sunflower et le Yasoo, où il est réembarqué sur de plus petits bateaux. 31 avril

PARTANT PROCHAINEMENT.

LE paquebot régulier, HOMER, partira comme ci-dessus pour Jefferson, Simiand, Benton, Port Caddo, Swans Albany, Shreveport, Grand Bayou Coushatta, Campte, Grand Ecore, Alexandria, Normans Barbin's et tous les points intermédiaires sur la Rivière Rouge. Il est commandé par le capitaine bien connu, J. W. PARSONS, avec R. V. Losey comme attaché au bureau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
27 av J. G. ARNOLD, agent pour les annonces.

Pour Galveston et la Baie de Matagorda.

Jour de départ, DIMANCHE, 12 MAI, à huit heures du matin.

POUR GALVESTON ET LA BAIE DE MATAGODA—Ligne de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans et le Texas.—Le bateau à vapeur double et chevillé en cuivre, CHARLES MORGAN, capitaine John Y. Lawless, partira comme il est dit ci-dessus, emportant la malle des Etats-Unis.
N. B. Le fret pour Lavaca sera délivré au wharf à Port Lavaca, au taux de 65 cts par baril et libre de frais d'allège.
Pour fret ou passage (excellens emménagements) s'adresser à bord, ou à J. C. HARRIS, directeur,
8 mai rue du Camp No 57

Brazos Santiago.

Jour de départ, DIMANCHE, 12 MAI, à 8 h. A. M.
POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos Santiago en Indianola et le Texas.—Le excellent steamship en fer ARIZONA, commandant R. N. Smith, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements,) s'adresser à bord ou à
I. C. HARRIS, Directeur, 57, rue du Camp
L'Arizona prendra le fret vendredi, 10 du courant.
8 mai

POUR BORDEAUX—Le navire fin marcheur CONGRESS, capitaine W. Watson, partira pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à WM. J. DEWEY & Co,
86 et 88, rue Gravier.

Pour Bordeaux.

LA superbe goelette SOUTHERNER, fine voilière, capitaine George Bellows, à tout son chargement engagé et partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements pour six passagers dans la cabine, s'adresser à COHEN M. SORIA,
8 mai 121, rue Commune

POUR BORDEAUX—La barque EGYPT, fine voilière et de 1re classe, capitaine Albert Holmes, partira incessamment. Pour fret (beaux emménagements) s'adresser à WM. J. DEWEY & Co,
Rue Gravier, N 86 et 88.

Pour St-Marc et Port-au-Prince (Hayti)

JOUR DE DEPART, 20 MAI 1861.
La belle barque LAURA fine voilière, capitaine Pierce, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira le 20 mai. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à bord, ou à GEO. W. HYNSON & Co.,
84, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire américain ASSYRIA, fin voilier et de première classe, capt. Delano, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à CAMMACK & CONVERSE,
Rue Carondelet, No 35.
Pour passage d'entrepont (excellents emménagements), s'adresser au capitaine, à bord, poteau 45, 3me District 10 avril

POUR LE HAVRE—Le navire CITTENBERG fin voilier et de première classe, capitaine Weeks, prendra chargement et partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Cor
Pour passage (excellents emménagements, chambres et entrepont) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 22 3me District

TOILES. TOILES.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal

VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en toutes genres, telles que:
Toiles à draps 12/4 Cretonne et d'Essessc.
Toiles à chemises, d'Irlande et Courtraiz,
Damassé pour tables 6/4, 8/4, 10/4,
Serviettes damassées du Bearn,
Serviettes ordinaires, unies bords en couleurs,
Coutil fil blanc et en couleur,
Toiles à torchons et à tabliers,
Bas et chaussettes fil, &c &c.
GIQUEL & JAMISON,
15 mars 126, rue du Canal

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la picote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:

Rue des Champs-Elysées, entre Joséphine et Solidelle.

POUR ADMISSION
S'adresser à l'Hôpital, rue des Champs-Elysées, ou au No 70, rue Baronne. 5nov—6m

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.
Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude 11juil

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

84, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de Robes en tout genre. Honorée du patronage des dames de la ville et de la campagne, elle s'appliquera, comme par le passé, à le justifier par son exactitude et le goût des articles qui sortiront de ses ateliers.
10déc—6m.

EN magasin et à vendre par ce soussignés—vins—50 barriques Vin rouge Bergasse, 50 do Bandol,
25 barriques vin rouge pour famille,
1500 caisses vin rouge St Julien, Ht Brion, Ch. Latour,
300 do vin blanc Haut Sauterne et Ch. Rieussec,
200 do muscat de Frontignan, Noilly, Prat & Co,
50 do do supérieur,
250 do vermouth Noilly, Prat & Co,
20 do do mousseux,
Liqueurs—80 caisses cassis Noilly, Prat & Co,
40 caisses punch au rum do
25 do ratafia de cerises do
50 do liqueurs assorties
10 do eau verte
Salaisons,—250 caisses coralchons, capres fines, variantes, olives farcies, olives
Amandes, 100 balles du Languedoc, coque tendre
Huile, 700 paniers Plagniol, en grandes et demi bout.
Fruits—80 caisses fruits au jus—25 caisses fraises au jus—25 do fruits à l'eau de vie — 50 do cerises à l'eau de vie.
Damejeannes—400 de 1, 2, 3 et 5 gallons,
Bouteilles—100 paniers, 22 onces et 60 caisses bouteilles à Cognac.
Parfumerie, etc—7 caisses pommade à la rose, au jasmin, à la tubereuse, à la fleur d'oranger,
1 caisse huile à la cassie, à la rose, à la tubereuse, à la fleur d'oranger,
1 caisse contenant 200 douzaines savon de guimauve, rose et blanc, à la pâte d'amande, etc et 11 douzaines eau Dermophile de Magenta [eau de toilette]
50 estagnons eau de rose—30 do eau de fleurs d'oranger,
100 caisses eau de fleurs d'oranger,
Savon—400 caisses savon bleu, vif recuit,
Conserves—20 do conserves tomates.
PAUL JUGE & FASSY,
16 mars 27, rue St Louis.

HUILE, VINS, &c—
2000 paniers huile 22, 24 et 11 onces,
5000 caisses vin blanc et rouge,
1000 do fruits et cerises à l'eau de vie,
400 barriques vin blanc et rouge, à vendre par
PIAGGIO & VIOSCA, JR,
2 mars No 62 et 64, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Resolute de Bordeaux
50 caisses de 12 bouteilles, Haut Sauterne,
100 do 12 do St-Julien, Médoc,
150 do 12 do St-Estèphe, do
200 do 12 do Cantenac, do
20 barriques Camblanes,
20 do Quinsac,
5 balles de 10,000 bouchons fin réguliers,
8 futailles de 20 sacs bouchons réguliers No 5,
2 do do 20 do de demi longs, très fins No
4 do do 20 do réguliers No
1 do do 24 do très fins pour le bout.
A vendre par CHAUDET & NEE,
18 fév 147 et 149, rue Royale

A L'ENTREPOT—100 paniers huile, 75 caisses muscat, 100 caisses vermouth, 100 caisses savon, et à vendre par PAUL JUGE & FASSY,
11 avril 27, rue St-Louis

TRUFFES et Patés truffés—500 demi boites truffes noires du Périgord, 1,000 quarts boites patés truffés assortis.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co
26mars 59, rue Douane

GRAINES—FICELLE &c—
100 barils graines de Canaries,
100 sacs graines de lin,
10 barils ficelle,
50 sacs noisettes,
150 caisses amandes sans coques,
150 sacs amandes.
15 caisses manne, à vendre par
PIAGGIO & VIOSCA, JR,
20mars No 62 et 64 rue Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Les soussignés ont constamment en magasin un fort stock, bien choisi, de cigares de la Havane qu'ils importent directement. Ces cigares sont des premières marques, telles que Rotica, Globo, Gutierrez, Meridiana, Cervantes, American Flag, Black Warrior, Intimidad, Rosa del Sejunal, Venecianas, Emperatriz Eugenia, Flor de Folguera, Aeronautic, Washington, El Sol, à vendre par
CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée, 46, entre Douane et Bienville.
8av

EAU-DE-VIE—
20¼ pipes Edouard Simon, Cognac 1815
20¼ " " "
20¼ " Henry Jacques " 1865
2 ¼ " " "
20¼ " Jean Hiss, âme preuve
20¼ " " "
A vendre par E. BORDELOIS,
26mars 21 rue Conti

C. A. BARRIERE & FRERE,

130, rue du Canal,

Batisse Touro.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps, comprenant—
ORGANDIES IMPRIMEES RICHES,
JACONAT "
PERCALES "
PIQUE "
GRENADINES "
Des genres les plus récents et les plus recherchés.
TOILES d'Irlande et Française pour chemises.
" à draps, damassées et ouvrés.
NAPPES et SERVIETTES damassées.
RIDEAUX mousseline et bobinet.
GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MENAGE.
ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.
—Aussi—

Marchandises pour Habitations

KENTUCKY JEANS, LINSEY,
LOWELL, ETOFFES rayées,
Des meilleures fabriques du Sud.
COUVERTURES FRANÇAISE et ANGLAISE, &c., &c.
Qu'ils vendent à aussi bas prix, que les mêmes marchandises peuvent être vendues dans les autres maisons. Ils invitent respectueusement les acheteurs à venir examiner leur stock. 26fév

SALSEPAREILLE D'AYER,

Remède composé, qui par notre travail est devenu l'altératif le plus parfait que l'on puisse obtenir. C'est un extrait concentré de Salsepareille Para, combiné de telle sorte avec d'autres substances d'une force altérative encore plus grande qu'il produit un antidote efficace pour les maladies susceptibles de guérison par la Salsepareille. Il est admis que c'est un remède demandé par un malade atteint de scrofules, le guérit, il rend un immense service au grand nombre de nos compatriotes invalides. Ce service a été rendu par cette composition ainsi que l'expérience le prouve dans les cas les plus mauvais des maladies suivantes

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine, et enfin tous les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

Prise au printemps, cette composition maintient dans un état de bonne santé en chassant les humeurs qui corrompent le sang à cette saison de l'année. En chassant ces humeurs à temps, on arrête de grands désordres à leur naissance. Bien des gens peuvent à l'aide de ce remède se garantir d'une foule d'éruptions et de maux ulcéreux, dont le système organique cherche à se débarrasser lui-même s'il n'est pas aidé à le faire par les canaux naturels du corps au moyen d'une altérative. Purifiez le sang vicié aussi souvent que ses impuretés se font jour à travers la peau sous forme de tumeurs, éruptions ou plaies; purifiez-le lorsque son cours est obstrué et inerte dans les veines; purifiez-le alors qu'il est lourd; votre propre jugement vous désignera l'époque. L'homme même qui n'a pas l'organisation dérangée, est plus joyeux et vit plus longtemps, s'il se purifie le sang. Maintenez le sang pur et tout va bien; mais avec cet aliment de sang dérangé, la santé ne peut être durable. Tôt ou tard elle tombe et la vie est désorganisée ou détruite.

La salsepareille a la réputation, bien méritée, de remplir ces fins. Mais le monde a été énormément trompé par certaines préparations de cette matière, non-seulement parce que la drogue ne possède pas en elle-même toute la vertu demandée, mais encore parce que beaucoup de préparations prétendant être des extraits concentrés ne contiennent qu'une faible partie des propriétés de la salsepareille.

Durant ces dernières années, le public a été trompé à l'aide de grandes bouteilles dans lesquelles on prétendait donner un quart d'extrait de salsepareille pour un dollar. C'étaient autant de fraudes envers le malade, non-seulement parce qu'elles ne contenaient que peu ou pas de salsepareille, mais encore parce qu'elles ne possédaient aucune propriété curative. De là, cruel et amer désappointement dans l'usage des divers extraits de salsepareille qui encombrent la place, qui fait que son nom est justement méprisé et le rend synonyme d'imposture et de tromperie. Néanmoins, nous recommandons cette salsepareille composée, et nous prétendons fournir un remède tel, qu'il délivrera son nom du blâme dont il est entaché. Nous sommes fondés à croire qu'elle possède les vertus auxquelles on court ordinairement de ces maladies qui lui sont opposées ne peut résister. Afin d'assurer l'extirpation complète de ces maladies, le remède devra être exactement pris suivant les prescriptions posées sur la bouteille, préparée par le

Dr. J. C. AYER & Co,

LOWELL, Mass.

PRIX—$1 la bouteille; six bouteilles pour $5.
LE CHERRY PECTORAL D'AYER s'est fait une telle réputation pour la guérison de toutes les maladies de Gorge et de Poumons, qu'il nous est tout à fait superflu d'établir l'évidence de son efficacité; il a été employé partout. Il est en usage constant depuis si longtemps dans tout le pays que nous n'avons pas besoin d'assurer au public que ses qualités sont les meilleures qui aient jamais été obtenues, et que c'est le plus grand soulagement qui puisse être employé.

PILLULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la guérison de la **Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dyssenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de tête, Hémorroïde, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie,** purifiant le sang et ayant la forme de pilules à prendre en mangeant.

Elles sont saupoudrées de sucre, de façon que la personne la plus délicate peut les prendre avec plaisir, elles forment le meilleur opératif du monde pour le cas de purgation.

PRIX—25 cents la boite; cinq boites pour $1.

Un grand nombre d'ecclésiastiques, de médecins, d'hommes d'Etat et de personnes éminentes, jouent un avantage à leurs noms pour certifier l'incomparable avantage de ces remèdes, mais l'espace ne nous permet pas de les insérer ici.—Nos agents délivreront gratis notre Almanach américain, qui contient ces certificats ainsi qu'une description complète des maladies ci-dessus et le traitement qui doit être suivi pour les guérir.

Ne vous faites pas tromper par des marchands sans principes qui vous donneraient d'autres préparations dont ils tirent plus de profit. Demandez celles d'AYER et n'en prenez pas d'autres. Les malades demandent le secours le plus efficace qu'on puisse leur donner; cette préparation le leur fournira.

Tous nos remèdes sont vendus par
J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays
31déc—6m

B. ANTOGNINI & E. RICHARD

15, RUE CONTI,

Fabricants de Billards en ardoises

Ayant obtenu de M. O. BERGER ou certificat établissant la supériorité de leurs billards sur ceux des autres fabriques, ainsi que le prouve le dépôt qu'ils ont fait à l'avenir leurs billards au sujet de ce célèbre professeur, ils croient de leur devoir d'appeler l'attention du public en tant qu'intéressé au sujet de leurs billards [illegible] tous les véritables amateurs. M. Berger, voulant en outre témoigner à MM. Antognini et Richard combien il apprécie leur produit, a fait de leur établissement le lieu de ses exercices, et s'est servi à la Havane d'un de leurs billards, qui a obtenu le même succès que ses merveilleuses séances données au Wenie Hall, rue St-Louis. L'appui des faits qui précèdent, MM. A & R. tiennent un certificat au tarif à la disposition des amateurs.

Nous réparons constamment des BANDES DE BILLARDS des fabriques du Nord.

On trouvera dans le même établissement, un magnifique assortiment de billards en acajou, chêne, érable et bois de rose avec tables en ardoises ou en bois. Ils ont également en magasin tout ce qui concerne les billards, sortant des premières manufactures de Francfort, tels que draps, queues, procédés, blouses, billes, &c. Aussi des billards d'occasion, bois de billards, etc. 2avril

Mme ALLUARD, Somnambule,

No 331, Bourbon, entre Ursulines et Hopital,

SE charge spécialement du traitement si extraordinaire des maladies Nerveuses, Epileptiques et Paralytiques, ainsi que toutes autres maladies, avec succès sur des maladies, soit radicalement guéris de cette cruelle maladie.
Dans les établissements du Catarrhe pulmonaire, de l'Asthme, et de toutes les maladies des voies respiratoires, la guérison est prompte et facile.
Dans les Aigreurs d'estomac, Gastrites, Digestions difficiles, elle peut rendre de grands services. Les Dyspepsies et les Gastralgies sont admirablement traités par les soins de Madame Alluard.
Toutes ces cures sont parfaitement attestées par un très grand nombre de familles considérées de la Nouvelle-Orléans; bref, la nature a doté Mme Alluard d'une organisation très grande qui est la providence des maladies atteints de maladies chroniques.
Prix des consultations, trois piastres pour les cas ordinaires. 11 [illegible]

Avis aux médecins et aux familles

NOUVEAUX APPAREILS vaporifères perfectionnés du Dr LEFEBVRE, pour administrer des bains de vapeur et des fumigations de tous genres sans que le malade soit dérangé de son lit, traiter les maladies en épurant le sang par d'abondantes transpirations et par l'absorption des médicaments par les pores de la peau.
Appareils pour bains généraux, pour douches ou à locaux, chaises à vapeur pour traiter les maladies des organes sexuels.
Les personnes qui désirent les voir fonctionner ou en faire l'acquisition, peuvent s'adresser chez le Dr. Duperron, dentiste, encoignure Royale et Bienville, Nlle-Orléans. 29av—

ARMES.

5 caisses fusils doubles,
50 carabines Monte-Christo,
15 pistolets do,
15 do à 4 et 6 coups.
A vendre par ETERNOD & PIAGET,
29avril 46 rue de Chartres

Mousse.

QUINZE balles en magasin, et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
29 avril 8 & 14, rue St-Louis

EN magasin et à vendre par M. A. CALONGNE—5 barils huile de charbon en gros et en détail, 205 & 207 rue Royale, encoignure Dumaine. 28mars

PETITS POIS—6 caisses de 50 boites petits pois de Briant
caisses de 100½ boites petits pois verts de Briant
5 do de 50 boites petits pois do de Sales.
20 do de 100½ do do
5 do de 100½ do do verts au beurre.
En magasin et à vendre par
HENRY VALETON & CO,
21mars 27, 29 et 31, rue Bienville

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de ses verres cylindriques brevetés.
Ces verres qui ont obtenu la haute approbation des oculistes en renom de Paris et de MM. les docteurs Beard, Penisson, Crawcour, Nee, etc de la Nouvelle Orléans.
La courbe de ces verres leur donne un foyer lumineux et sans aberration qui permet aux vues les plus faibles de s'en servir sans fatigue.
C'est au rapport même des spécialités les plus versées dans la science de l'Optique, ce qui a été imaginé de meilleur pour la conservation et l'amélioration de la vue.
Ces verres ont surtout leur supériorité dans le foyer qui, au lieu d'être au centre, seul éminent, comme dans presque tous les verres de lunettes, se trouve également réparti partout, de plus la superposition des deux courbes cylindriques les rend achromatiques et, conséquemment bien plus claires que les autres.
Les myopes trouveront dans ces verres une grande amélioration.
M. Duhamel tient à la disposition des personnes qui désireraient recevoir des explications sur la construction de ces nouveaux verres des modèles qui rendront sensibles tous les avantages de cette invention 11fév

Fromages de Hollande, &c.

CENT caisses croûtes rouges.
10 boucauts gruyère Suisse.
20 meules Parmesan, en débarquement et à vendre par LANATA Frères,
10 avril 9 et 11, rue Jefferson

RAISINS de Malaga—500 boites raisins No 1
500 demi boites do do
500 quart boites do do
A vendre en douane ou droits payés par
CUSACHS & OGDEN,
10 avril encoignure Royale et St Philippe

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

SEULS agents de la compagnie des Grands vins de Bourgogne pour l'Etat de la Louisiane, nous avons l'honneur de les informer que les clos de ROMANEE CONTI, CLOS-VOUGEOT, CHAMBERTIN, et autres ne peuvent être authentiques si le bouchon des bouteilles n'est revêtu sur ses parties latérales de la marque à feu de la Compagnie des Grands vins.
Déjà des contrefaçons sont arrivées à la Nouvelle-Orléans et du faux Clos-Vougeot ont été vendus au-dessous du prix auquel M. Ouvrard, SEUL PROPRIETAIRE de ce VIGNOBLE les livre à la compagnie.
Nul ne peut se procurer de ces produits sans l'intermédiaire de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne.
Nouvelle Orléans, 10 septembre 1860,
LAFFITTE & DEFFARGE,
11sept No 133, rue Royale

CONSERVES pour la marine—5 caisses 48½ boîtes filets de sole truffés
5 caisses 24½ boîtes anguilles à la Tartare,
5 do 10½ boîtes civets de lièvre,
10 do 48½ boîtes bouillons gras,
10 do 10½ boîtes julienne au gras,
2 do 19 boîtes carottes au jus,
3 do 24½ boîtes artichauds,
1 do 14 boîtes bœuf en chevreuil,
1 do 17 boîtes bœuf braisé,
1 do 15 boîtes fricassée de poulets,
5 do 30 boîtes bœuf bouilli de chambre,
10 do 24½ boîtes haricots verts,
10 do 17 boîtes galantine truffée,
1 do 20 boîtes salade au jus,
1 do 20 boîtes gras double,
1 do 20 boîtes marinière,
1 do 10 boîtes à [illegible] Ecosse et à l'écrevisse,
1 do 10 boîtes salmis d'alouettes.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr,
4 av—15f 30, Vieille Levée

Laine. Laine.

VINGT mille livres laine du Mexique, en magasin et à vendre par FREAU & COUTURIE
5 mai 31 et 33, rue Gravier

VENTES JUDICIAIRES.

George Johnson vs. le bateau à vapeur Rock City, le capitaine et les propriétaires—D. P. Eaton vs les mêmes.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 16,093 et 16,104.—En vertu de deux ordres de vente rendus le 2 de mai 1861, et à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai, le MARDI 14 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—
LE bateau à vapeur ROCK CITY, ensemble avec ses machines, ses agrès, apparaux, etc., tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississipi, rive droite, en face de la rue Gravier, 1er District.
Saisi provisoirement dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
11mai—13 14 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

James C. Henningsen vs. Antonio Gepi.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 14,177—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, 31 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:

Une certaine portion de terre située au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Champs-Elysées, d'Amour, Marigny et des Bons Enfants, et ayant, mesure anglaise, trente pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue d'Amour, cent vingt-cinq pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur, sur la ligne du côté de la rue Marigny, cinquante un pieds deux pouces sur la ligne du côté de la rue des Champs-Elysées qui la sépare de la balance des terrains Nos Un et Deux, appartenant à John Whitney ou ayant ces nos, de la formant un angle droit en diminuant en largeur, quatre pieds six pouces, et de là ayant soixante-seize pieds, huit pouces et quatre lignes jusqu'à la ligne du fond qui mesure vingt-cinq pieds dix pouces et quatre lignes.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ladite portion de terre est formée de la totalité du terrain No Six et de partie dans le fond des terrains Nos Un et Deux, conformément au plan dressé par Louis H. Pillé, voyer, le 15 de juillet 1843 et annexé à un acte au rapport de Wm. Y. Lewis, autrefois notaire public en cette ville, en date du 14 de mars 1844.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, Shérif de la
8 avril—11,18,25,31mai Paroisse d'Orléans.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangements pour le printemps

POUR le lac, aller et retour, (le même jour) vingt-cinq cents.
Achetez les billets au bureau, au-dessous du dépôt.

—DEPART DES CHARS—

—DE LA VILLE—					—DU LAC—				
4½ h. A. M. char à cheval.					6 h. A. M. convoi à vapeur.				
6½	do do convoi à vapeur.				7	de	do	do	do
7½	do do	do	do		8	do	do	do	do
9	do do	do	do		9½	do	do	do	do
10½	do do	do	do		11½	do	do	do	do
Midi		do	do		1 heure	P. M.	de	do	
2 heures P. M.	do	do	do		2½	do	do	do	do
3¼ do (malle)	do	do	do		4	do	do	do	do
4½ h. P. M.	do	do	do		5	do	do	do	do
5½	do do	do	do		6	do	do	do	do
6½	do do	do	do		7	do	do	do	do
7½	do do	do	do		8	do	do	do	do
8½	do do	do	do		9¼	do	de char à cheval.		

Voyages extra ou spéciaux, pendant le jour (s'adressant au conducteur) prix....$3
Le convoi à vapeur s'arrêtera à la station de Gentilly, quand on le demandera, excepté dans les voyages de la malle.
Des omnibus partent toutes les cinq minutes de la rue du Canal pour le dépôt.
G. PANDELY,
30mars— Surintendant.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magnolia,—le convoi de la malle à 7 30 A. M. et le convoi Express à 7 h P. M. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est, et l'on vend des tickets pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.
Temps pour aller à New-York, trois jours et 16 heures. prix, $48.—Pour plus de détails, s'adresser au General Ticket Office, rue du Camp No 118.
Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 3 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés. La Compagnie n'est pas responsable des pertes occasionnées par l'incendie.
Le convoi d'excursion à Magnolia part le SAMEDI à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS,
3nov Surintendant-Général

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicenard, de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du murier sauvage et du bay berry.

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout moderne capable appreuvera et recommandera comme une

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les maladies nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, et les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les auteurs littéraires, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient cesser d'en prendre, ne sauraient rien prendre de mieux. L'AMER DE DODS remplacerait peu à peu chez eux l'usage des liqueurs et ils ne trouveraient pas leurs nerfs affaiblis par le manque d'excitation.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il le PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où règnent des fièvres, et au besoin en Illinois. On peut le donner aux enfants sans aucune précaution.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prennent la tempérance devraient le recommander à tous ceux qui sont atteints de maladie et d'épuisement.

CHARLES WIDDIFIELD & Co,

Propriétaires,

No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes
Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Georgie, PLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO,
7avril— 21 et 151, rue de Chartres.

MUSIQUE.

Maison T. E. Brault,

SOURDES & CHASSAIGNAC

Successeurs,

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés

LE PARDON!
FAUST!
HERCULANUM
ORGUES A MANIVELLE

FLANDRY & CHARPAUX

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris.
Ventes à des conditions libérales à l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.
30 sep—1an

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

PIANOS de HERZ et de PLEYEL,

AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENS DE SAX: HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1an

Changement de domicile,

Et nouvel établissement.

Le docteur L. DUPERRON, dentiste, fait savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de transporter son cabinet à l'encoignure Royale et Bienville, la maison à côté de celle qu'il habitait précédemment; l'entrée est par la rue Bienville No 66.

CHAMPIGNONS—15 caisses 100½ boites champignons Salles, Delso; 15 caisses 100½ boites petits pois; 10 caisses 100½ boites macédoines; 2 caisses 100½ boites saucisses truffées. A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.
4 avril—15f 30, Vieille Levée.

Cognac, vins, liqueurs, &c.

CINQ quarts et 20 huitièmes cognac, champagne Veneyard, proprietors, 1855;
30 quarts et 30 huitièmes, do do do 1857;
20 do 20 do do do do 1858;
25 do 20 do do do do 1859;
50 do cognac Goldenburg, 1830, et 17 do do 1849;
25 do et 20 huitièmes cognac, Gautier Frères, 1849;
10 huitièmes cognac, Gautier Frères, 1821;
40 quarts cognac fine champagne 1825 Larronde Frères
40 huitièmes do vieux Larronde Frères;
30 do Otard Dupuy, Larronde Frères;
30 do et 20 quarts eau-de-vie de La Rochelle, Alexandre Seignette;
10 barriques vin rouge Montferrand, et 10 do do Queyries;
18 do do Margaux 1858, et 19 do do St-Julien
10 do do St-Emilion, et 30 do do Côtes-de-Bourg;
10 do do St-Estèphe;
20 do vin blanc Sauternes, 1858 et 19½ do do do
10 do do do 14 demi do do do
300 caisses 12 blles vin rouge, et do do 24½ do do Lafite, Latour, Bne Mouton, Ht-Brion, Larose, Margaux, Leoville;
300 caisses 12 blles vin rouge, Lafite, Latour, &c., à l'émeri;
30 do do do Margaux Larronde Frères;
50 do do do Château Latour do
50 do do do Larose do
100 do 24½ do Haut Brion do
50 do 12 do Cantenac do
50 do 12 do St-Julien, Liou's Brand;
25 do do do Barsac;
25 do do do Chambertin;
25 do do do Clos Vougeot;
25 do do do Bourgogne;
25 do do do Château Lafite;
25 do do do Bausau;
30 do do do Margaux;
25 do do do Léoville;
8 do do do élixir de Raspail;
2 do 24½ do do
200 caisses 12 bout. vin blanc, Chateau Yquem
100 do do do Sauternes
500 do do do Haut Sauternes
paniers 12 bout. Champagne, Crême de Bouzy
50 do 24½ do do
100 do 12 do Royal Hunter
100 do 24½ do Fleur de Bouzy
40 do 12 do do
25 do 24½ do do
360 do 12 do ordinaire
79 caisses 48¼, 25 do, 24½ et 25 dito 12 bouteilles champagne, Lemaitre
10 caisses 12 bouteilles anisette, 25 dito 25 paniers chaque dito
50 caisses 12 bouteilles liqueurs assorties
10 do do Crême de vanille
5 do 24½ boites truffes, 5 do 50½ do do
5 do 40½ do do
50 do 12 paubans prunes grand format
25 do do do petit do
200,000 bouchons à damejeannes grande
100,000 do do petits
100,000 bouchons No 2, 250,000 bouchons No 7
75,000 do No 9, 500,000 do courts pointus
500,000 do réguliers fins
150,000 do à demi bouteilles, sous les clefs de la douane, à vendre par VOR. MAIGNAN,
5 mars 17 rue St Louis.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC.—5 demi-pipes J. Faure, & Co., 1848 pâle,
25 quart pipes J. Faure & Co, 1859 pâle et foncé,
15 " " A. Brillouet 1856 pâle,
15 " " do 1851 pâle.
10 barils Otard Dupuy & Co., 1857,
10 quarts " V. Lecoq fine champagne 1857,
15 " " Louis Le Berton old fine superior 1865,
10 " " Ritboret fine champagne 1825,
5 demi " Gibos 1795,
10 quart " do 1795.
EAUX-DE-VIE ROCHELLE.—5 demi-pipes Pellevoisin âme preuve pâle,
10 quarts Pellevoisin âme preuve pâle,
20 barils " " " pâle,
15 quarts pipes G. V. Bernard de preuve pâle et foncé,
15 barils do do do do
15 quarts pipes Hivert jr do do do
40 quarts pipes Henry Mounier "Comète" de preuve pâle,
40 barils do do do
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD,
avril—15 30 Vieille-Levée

En magasin—8 caisses patés assortis, Merrié & Debeaux, 5 do Feillet, 5 do saucissons truffés, 8 do au naturel, à vendre à une très grande réduction par
M. A. CALONGNE,
5 avril 205 et 207 rue Royale enc. Dumaine.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de Jacques Arthur Guillotte.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 17,094.

Jean Pralon vs la succession de J. A. Guillotte.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 17,923.

Keep & Caulfield vs J. A. Guillotte & Co.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 17,525.

J. Duffy & Co vs Gabriel Le Breton Deschapelles.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 17,227.

Watts, Pleasant & Co vs Gabriel Le Breton Deschapelles.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 17,306.

Theophilus Prudhomme vs J. A. Guillotte & Co.
Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 8,841.

Oglesby & Macauley vs G. Le Breton Deschapelles.
Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 14,262.

Marthe Zoé Fortier, épouse de Gabriel Le Breton Deschapelles vs son mari.
Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 15,520.

Jas Connolly & Co. vs la succession de J.A. Guillotte et al.
Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans No 17,681.

La Banque de l'Union de la Louisiane vs J. A. Guillotte & Co et al.
Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 14,290.

EN vertu de 10 deux ordres de vente datés respectivement du 28 de février et du 14 de mars 1861, à moi adressés par la susdite Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire de la succession de J. A. Guillotte.
2o D'un writ de saisie et vente à moi adressé par la susdite Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans au procès No 17,923 des dossiers de ladite Cour.
3o Divers writs de fieri facias et d'alias fierifacias à moi adressés aux procès ci-dessus mentionnés, je, soussigné, shérif de la paroisse d'Orléans, procéderai le SAMEDI ONZE DE MAI 1861, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, entre celles du Camp et des Magasins, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens fonciers, esclaves et effets mobiliers ci-après décrits, savoir:—
La moitié indivise dépendant de ladite succession et l'autre moitié indivise appartenant audit G. L. Deschapelles, de la propriété ci-après décrite. Lesdites deux moitiés indivises seront offertes en vente ensemble et en un seul lot, à savoir:

Biens fonciers.

DEUX TERRAINS situés au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 110 et 111, sur un plan dressé par E. Deshand, arpenteur, daté du 12 de mars 1832, et déposé pour recours, en l'étude de G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville. Les dits terrains sont contigus, et mesurent, chacun, conformément au dit plan, vingt-cinq pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds.
Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances connues sous le nom de "Boulangerie des Etats Unis."

TROIS TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No vingt-huit, lequel est borné par les rues Derbigny, Roman, Cirio et Erato, désignés par les Nos Six, Huit et Neuf, d'après un plan dressé par Phelps, arpenteur le 5 de février 1846, déposé en l'étude de J. Kerr, notaire public en cette ville et d'après un autre plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, daté du 5 mars 1853 et déposé en l'étude de James Graham, notaire public en cette ville.
Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir: Le No six, trente un pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Cirio, trente deux pieds de largeur dans le fond, cent neuf pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne du No cinq et cent vingt trois pieds quatre pouces et une ligne sur les lignes des Nos sept, huit et neuf. Le No huit a trente deux pieds de face à la rue Roman sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No neuf a trente six pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Roman, cinquante neuf pieds quatre pouces et une ligne de largeur dans le fond, sur cent vingt pieds de profondeur.

TROIS TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, des Remparts, Julie et Girod, désignés par les Nos Sept, Huit et Neuf, sur un plan dressé par L. H. Pillé, voyer, daté du 8 de décembre 1858. Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun (mesure américaine) trente un pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles, de quatre-vingt-quinze pieds onze pouces. Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Esclaves.

Et aussi les esclaves dont les noms et âges suivent, savoir:
CHARLES, nègre âgé d'environ 40 ans.
MATHIAS MARSHALL, nègre âgé d'environ 38 ans.
LARKIN, nègre âgé d'environ 54 ans.
CYRUS, mulâtre âgé d'environ 50 ans.
GEORGE, griffe âgé d'environ 25 ans.
JACOB, nègre âgé d'environ 44 ans.
JACK, nègre âgé d'environ 27 ans.
NATHAN, nègre âgé d'environ 54 ans.
MOSES, nègre âgé d'environ 44 ans.
ROBERT, nègre âgé d'environ 44 ans.
JOHN, mulâtre âgé d'environ 44 ans.
WILLIAM, nègre âgé d'environ 33 ans.
GEORGE, nègre âgé d'environ 36 ans.
AARON, nègre âgé d'environ 20 ans.
BETSY, griffonne âgée d'environ 50 ans.
WILLIS, mulâtre âgé d'environ 27 ans.
CHARLOTTE, négresse âgée d'environ 67 ans.

Chevaux, Wagons, &c.

Cinq chevaux, quatre mulets, sept charrettes à pain et harnais, trois wagons à biscuit, un tombereau
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans
9 avril—17, 25 3 mai, 11

William H. Hutchings vs George E. Stam.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 14,095.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 11 de mai 1861, à 10½ heures A. M., à mon entrepôt, rue Jefferson No 23, de la 3me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Un lot de marchandises sèches, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
E T PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans
avril—3,6,9,11 mai

John M Gould vs A. Merale.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—No 8,741.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 11 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—
1o UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, d'Orleans et Ste Anne, désigné par le No Dix, sur un plan dressé par C. A. de Armas arpenteur le 14 d'avril 1843, et mesurant, trente cinq pieds de face à la rue Bourbon, sur soixante dix-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Ainsi qu'il appert de l'acte de vente passé au défendeur au rapport d'Amedée Ducatel, notaire public en cette ville, en date du 31 de janvier 1851.
Les batisses et améliorations sur le dit terrain comprennent: Une maison basse en briques, couverte en ardoises ayant façade sur la rue, portant le No 161, de quatre chambres avec foyers, galerie derrière et cabinet de chaque côté; une cuisine basse en bois couverte en ardoises, ainsi que le fond du terrain, et ayant deux chambres avec foyers et galerie, citerne, lieux d'aisance, un hangar en bois couvert en ardoises, cour bien pavée, installation pour l'eau, &c.
2o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de la Levée, Moreau, Jonesville et Hancock, désigné par le No Quatre et mesurant trente quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue de la Levée sur cent vingt deux pieds sept pouces et quatre lignes de fondeur d'un côté et cent soixante treize pieds deux pouces et deux lignes de profondeur de l'autre côté et vingt quatre pieds huit pouces et six lignes, dernière.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Ainsi qu'il appert de l'acte de vente passé au dit défendeur au rapport de Lucien Carrère, notaire public en cette ville, en date du 31 de décembre 1852.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
avril—17, 25—mai 3, 11

Charlotte A. Lacoste vs son mari Richard W. Benbury.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 14,174—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 11 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de—
L'esclave nommée SUZANNE, âgée d'environ quarante ans.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
10 avril—19, 27—mai 4, 11

C Roselius, Receveur vs W. O. Deuegre.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,135—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, 31 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de—
1o—Un lot de terre désigné par le No 346, borné par l'Avenue de Carrollton, les rues Salomon, d'Hemecourt et Baudin, ayant trois cent vingt pieds dix pouces sept lignes de face à l'Avenue Carrollton, trois cent quatre-vingt pieds huit pouces et six lignes sur la rue Salomon, trois cent quatre vingt treize pieds huit pouces et cinq lignes sur la rue d'Hemecourt, et quatre cent vingt deux pieds trois pouces et six lignes sur la rue Baudin.
2o—Onze terrains désignés par les Nos Un, Deux, Six, Huit, Neuf, Treize, Quatorze, Quinze, Seize, Dix-Sept et Dix-Huit, dans l'îlet No 407, borné par les rues Alexandre, Murat, Tonti et Bienville; le No Un a quarante-quatre pieds dix pouces et une ligne et demie, et les Nos Deux et Six, chacun, quarante quatre pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Bienville sur cent douze pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Le No Un formant l'angle de la rue Alexandre. Les Nos Huit et Neuf ayant chacun trente sept pieds dix pouces trois lignes de face à la rue Murat, sur cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les Nos Treize et Seize ayant chacun quarante six pieds cinq pouces trois lignes et demie, et les Nos Quatorze et Quinze chacun quarante-six pieds cinq pouces trois lignes de face à la rue Tonti sur cent douze pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le No. Seize formant l'angle de la rue Alexandre. Les Nos Dix-sept et Dix huit ayant chacun trente sept pieds deux pouces trois lignes de face à la rue Alexandre sur cent cinquante sept pieds deux pouces trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
3o—Un lot de terre désigné par le No 416, borné par les rues Olympia, St Patrick, Toulouse et St Louis.
4o—Huit Terrains désignés par les Nos Un, Quatre, Cinq, Six, Sept, Huit, Neuf et Dix dans l'îlet No 427 borné par les rues Murat, Olympia, Conti et St Louis. Les Nos Un et Dix ont, chacun, trente un pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue St Louis, sur cent onze pieds cinq pouces de profondeur, entre lignes parallèles—Le No Dix forme l'angle de la rue Olympia et le No Un forme l'angle de la rue Murat. Les Nos Quatre, Cinq, Six, Sept, Huit et Neuf ont chacun trente un pieds, cinq pouces trois lignes de face à la rue St Louis sur cent onze pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Conformément au plan de la section No Deux déposé au bureau du receveur.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER
shérif de la paroisse d'Orléans
30 avril—m11,18,25,31

Jno. Coleman vs. C. & A. Michel.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 8859.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 4 de juin 1861, à midi à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir:
Un terrain situé au faubourg Tremé de cette ville, désigné par le No Trois de l'îlet No Dix, compris entre les rues des Ursulines, Galvez, St-Philippe et Johnson, ayant, mesure américaine, trente pieds, plus ou moins de face à la rue des Ursulines sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le No Quatre et de l'autre côté par le No vingt six, ainsi que dressé par J. A. Bourgerol, voyer, le 30 de juillet 1841 et déposé sous le No 84 au livre de plans, en l'étude de Théodore Seghers, autrefois notaire public en cette ville.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER, shérif
3mai—11,20,29, 4juin de la Paroisse d'Orléans

H. A. Guyot vs ses créanciers et les créanciers de Guyot Frères.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orleans—No 15,958.—En vertu d'un ordre de vente rendu le 24 d'avril 1861, et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 27 de mai 1861, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers desdits insolvables, à la vente publique et adjudication de—
L'esclave nommée RACHEL, âgée de—— ans.
Abandonnée par lesdits insolvables à leurs créanciers.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
E. T. PARKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—3 11,20,27 mai

MAISON

GUILBAUX & GIEFERS,

Successeurs de T. DANFLOUS,

121 Rue Royale, 123

IMPORTATION de Sellerie anglaise et française et manufacture de Selles et Harnais, d'équipement militaire du Sud.

—ATTENTION—

Vu les circonstances, tout ordre donné sera exécuté dans le plus bref délai et au meilleur marché possible; aussi, une grande quantité de Mors, Etriers, Boucles, Brides, Tapis, Selles, Etoffes à couvertures en laine et en fil, venant d'Angleterre et de France; articles de chasse et d'escrime. 15 jan—

VENTES A L'ENCAN.

Vente pour le compte d'un premier acquéreur.

Succession de feu Claire Jumonville de Villiers, veuve de feu Pierre Huchet Kernion.—Vente pour opérer un partage entre héritiers,

PAR N. VIGNIE, encanteur,

SAMEDI, 1er juin 1861, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 27 février 1861, dossier de la Cour No 17,646, pour le compte et aux risques de M. E. Durive jr, qui ne s'est pas conformé aux termes et conditions de la vente qui lui a été faite à l'enchère publique le 4 avril 1861, de l'esclave suivant, appartenant à ladite succession—
NISIDA, orpheline, négresse, âgée de huit ans.
Termes et conditions—Un tiers comptant; le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque sur la ite esclave. Les billets devront être divisés en coupons au gré des vendeurs, ils porteront 6 pour cent d'intérêt l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement à l'échéance, 8 pour cent d'intérêt l'an jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant M. O. De Armas, notaire public, aux frais de l'acheteur.
27 avril—11 mai, 18,25, 1er juin.

Succession de dame CLAIRE JUMONVILLE DE VILLIERS, veuve de PIERRE HUCHET KERNION.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 1er juin 1861, à midi, il sera vendu en vente publique, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 28 février 1861, docket de la Cour No 17,646, l'esclave ci-après décrite, pour le compte de ladite succession—
CELESTINE, négritte, orpheline âgée d'environ deux ans.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de six et douze mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque sur la dite esclave.
Les billets seront divisés en coupons à la convenance des vendeurs, et porteront six pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à leur échéance, et huit de non paiement, à partir de l'échéance, et huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
27avril—11,18, 25mai 1juin

Succession de John Hagan, Sr.

PAR VINCENT & Co.
WM J. VINCENT, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable juge Bermudez, de la Deuxième Cour de District, daté le 26 avril 1861, dans la succession ci-dessus, il sera vendu samedi quatre juin, à midi, à la Bourse des Marchands, rue Royale—
Deux terrains dans l'îlet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Derbigny, désignés par les numéros 2 et 5, sur les plans originaux de la propriété Hagan et Lafayette. Le terrain No 2 forme l'angle des rues Palmyre et Derbigny: il s'y trouve une maison en bois à deux étages ainsi que d'autres améliorations. Chaque terrain a 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 110 de profondeur.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans de crédit avec intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur. Les édifices devront être assurés et les polices transférées au vendeur. Les billets seront divisés en coupons à la convenance du vendeur
Acte de vente pardevant F. O. Stark, notaire, aux frais de l'acquéreur. 1er mai—41

Succession de James L. Powers.

No 18,033—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

Grande vente d'esclaves à crédit—Sujets accomplis et de prix.

Domestiques, artisans, cochers, arrimeurs, &c.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
C. E. GIRARDEY, Encanteur,
Bureau, rue des Magasins N 37

SAMEDI, 25 mai 1861, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'hon. J. Bermudez, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 avril 1861, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de feu James L. Powers, les esclaves suivants:
1—JERRY, nègre, 30 ans, excellent travailleur et arrimeur.
2—JOHN, griffon, 25 ans, excellent travailleur et arrimeur.
3—ROBERT, griffon, 30 ans, excellent travailleur et peintre No 1.
4—TONCY, griffon, 35 ans, charpentier ordinaire et arrimeur.
5—Black Jack, griffon, 28 ans, excellent travailleur et arrimeur.
6—ALBERT, griffon, 36 ans, excellent travailleur et arrimeur.
7—NELSON, griffon, 23 ans, excellent palfrenier et cocher.
8—MADISON, griffon, 22 ans, excellent palfrenier et serviteur.
9—ALFRED (aîné), mulâtre, 35 ans, excellent cocher et cuisinier.
10—DICK, mulâtre, 30 ans, excellent serviteur et cocher.
11—SCOTT, griffon, 30 ans, excellent cocher.
12—GEORGE, griffon, 23 ans, parfait palfrenier et travailleur.
13—JOE ALLEN, nègre, 28 ans, travailleur.
14—ALFRED (cadet), mulâtre, 22 ans, excellent travailleur et palfrenier.
15—ELIZA, mulâtresse, 20 ans, domestique accomplie.
16—SARAH, griffonne, 20 ans, parfaite cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
17—PHIL, nègre, 50 ans, scieur de bois.
Ces esclaves sont des plus capables; ils sont tous de parfaits sujets doués de très beaux revenus.
Conditions de la vente—Un tiers comptant, le reste à six et douze mois de crédit en billets à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque sur les esclaves vendus. Les billets devront être divisés en coupons au gré des vendeurs, et porteront 8 pour cent d'intérêt l'an à l'échéance, et, en cas de non paiement, 8 pour cent d'intérêt l'an jusqu'à parfait paiement.
Les billets devront être divisés à la satisfaction des vendeurs par hypothèque.
Les actes de vente pardevant D. I. Ricardo, notaire public, à frais des acquéreurs.
24 avril—2—4 mai 11 18 23 24 25

Succession de feu P. Gardner.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 18 mai 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 avril 1861, dossier de la Cour No 17,575, pour le compte de la dite succession—
FANNY, négresse, âgée d'environ 47 ans.
Termes et conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque sur la dite esclave. Les billets porteront 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à l'échéance, et, en cas de non paiement, à l'échéance 8 pour cent d'intérêt l'an jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant A. Ducros notaire public.
13avril—25,4 11,18 mai

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—C. C. Boyd vs ses créanciers—No 18,138—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable soit convoquée par la Cour, pour le bénéfice de ses créanciers, qu'il soit convoquée, en l'étude de W. H. Peters, notaire public, le mardi le 18 juin prochain, à 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires dudit insolvable; et que les personnes de l'insolvable et toutes personnes et les attendant toutes poursuites contre sa personne et ses biens; et que H. B. Fagerson, avocat, soit et est nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable.
Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, 10 mai 1861. E. MICHOT,
11mai—21 20 juin Député greffier.

Succession de Hadly Philips—No 16,531.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
11 mai—21, 20 E. MICHOT, Député greffier

Succession de Hector Nicolas, vous Nicolas, [illegible] No 16,585.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
8 mai—9,11,17 E. MICHOT, Député greffier.

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, capitaine Flagg, de Bordeaux—
4 caisses de 50 demi barus tomates purée.
4 do de 50 quarts de boites pates de foie d'oie de canards, de Radel
3 do de 100 huitièmes boites pâtés truffés assortis de Rodel.
2 do 24 boites civet de lièvre
24 do lamproie à la Bordelaise.
50 do foie d'oie truffés.
50 do foie de canard truffés.
2 do de 10 boites chapons truffés, Rodel.
de 10 do dindes truffés, Rodel.
de 50 do plutedes truffés, Rodel.
de 10 do saumon à l'huile, Rodel.
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
15mars 309, enc. Royale et Dumaine

Fromage de Strasbourg.

VENANT d'être reçu, un lot de fromage de Strasbourg, bien frais, le dernier envoi à recevoir cette saison, à vendre par DUNTZE & Co
3 avril encoignure Royale et Conti

CATAWBA—14 barils vin supérieur, à vendre par S D GRATIAA & Co,
1 avril 9 rue de la Douane

PORC—500 barils mess épais;
200 barils rumps et prime, à vendre par
GABRIEL PASCAL,
23av—6f Rue Vieille Levée, No 77

VENTES A L'ENCAN.

Vente par les gardiens du port.

Farine. Farine.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

SAMEDI 11 mai, à midi, il sera vendu à l'encan à la presse de Symonski, Troisième District, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra:
7-00 barils farine plus ou moins avariée par l'eau, à bord du navire Ironsides.
Conditions, comptant. 10 mai

Placement très avantageux.

Maison en briques, à deux étages, dans la rue Louisa.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 18 mai 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
Un terrain compris entre les rues Louisa, Grands Hommes, Conet et Casacalvo. Le dit terrain forme l'encoignure des rues Louisa et Grands Hommes; il a 31 pieds de face à la rue Louisa, sur 91 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et face à la rue des Grands Hommes ou City Railroad (chemin de fer de la ville). Ensemble, une maison en briques, à deux étages, située à l'encoignure des rues Louisa et Grands Hommes, couverte en ardoises, ayant, au rez-de-chaussée, un café et grocerie; au-dessus, une grande chambre convenable pour les exercices militaires et deux petites chambres et un balcon en fer sur la façade et au coin; une cuisine en briques, à deux étages, couverte en ardoises, ayant cinq chambres; dépôt pour le bois, cave, puits, lieux d'aisance, etc. La cour est briquetée. C'est un des meilleurs emplacements pour un café ou une grocerie.
Conditions—$2,800 comptant. L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $1,333 33, daté du 21 mars 1859, à trois ans de date, portant 8 pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement. Le reste, en deux paiements égaux, à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt l'an avec transfert de la police d'assurance.
L'acte de vente pardevant Robert J. Kerr, notaire public 10mai

Excellente blanchisseuse, repasseuse et couturière.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 11 mai 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
JANE, mulâtresse, âgée d'environ 8 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et bonne couturière. Elle se sert bien de la machine à coudre, est très utile dans une maison et pleinement garantie.
Conditions—comptant. 10 mai

Eaux de vie, Vins, Liqueurs, Absynthe, Sardines, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, 14 mai 1861, à 10 heures A. M. il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur M. J. N. Gautier, No 20, rue Toulouse—
10 futailles eaux-de-vie françaises, fine champagne, en quarts et bout. de pipe.
100 barriques vin rouge ordinaire.
140 barriques et demi-barriques vin rouge supérieur Ch. Bauduche, Ch. Gaubert, St-Emilion, etc.
5 barriques vin blanc supérieur Haut Sauterne.
200 caisses vin rouge Pomerol.
50 caisses vin blanc Haut Barsac.
100 caisses vin Muscat Noilly, Prat & Cie.
150 paniers champagne, L. Clicquot et autres.
25 caisses absynthe E. Pernod; L. Yerahu et C. Lecoultre.
150 paniers anisette superfine Archambaut Freres.
100 caisses eau de fleurs d'oranger, différents modèles.
74 [illegible] fruits au jus et à l'eau de vie.
4 barils anis à soles.
Gingembre, eaux de vie, cassis du Mont d'or, punch au rhum, liqueur de Raspail, genièvre de Hollande, jus de tomates, fruits au vinaigre, sardines, bouchons, etc.
AUSSI
Une facture de pipes et porte cigares.
Les catalogues contenant les détails et les conditions seront prêts trois jours avant la vente. 8 mai

Excellente blanchisseuse et repasseuse.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 11 mai 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—
ANNA, mulâtresse, âgée d'environ 30 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse, couturière et domestique, pleinement garantie.
Conditions—Comptant 8 mai

Propriété de valeur dans le Second et Troisième District, et dans la paroisse Plaquemine, à longs termes,

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 19.

MARDI prochain, 14 du courant, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, (ancien bureau de la poste) il sera vendu les propriétés suivantes, savoir:—
1o—Une propriété au faubourg Tremé, renfermée par les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et St-Philippe, désignée sur le plan par le No 1, et mesurant au pied américain, 32 pieds un pouce de face à la rue Claiborne, 64 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ayant dessus une maison basse, à la rue, de 4 appartements à deux, une grande chambre, une grande cuisine au derrière avec une cave, cuisine à deux étages de 6 appartements, contenant au-dessus, plusieurs chambres, dans la cour une pour laver et l'autre pour le charbon; chambres sous les mansardes, latrines, hydrant, &c., le tout en bon état, et convenable pour une grande famille; à loyer actuellement pour $55 par mois.
2o—Un terrain désigné par le No 4, du même îlet, borné par la rue Derbigny, mesurant 46 pieds de face à la rue Derbigny, 3 pieds de fond, sur 127 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, sur lequel il y a deux maisons, une cuisine en briques avec un plancher et couverte en ardoises, tout parfaitement en rapport.
3o—Un autre terrain dans le même îlet, et touchant le même plan par le No 3, ayant 21 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny, 3 pieds 6 pouces 4 lignes dans le fond, sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations, lieux d'aisance, hydrant, &c.
4o—Une autre terrain dans le même îlet, ayant une façade à la rue Claiborne, ayant une petite maison en bois, cour et balcon [illegible].
5o—Une autre propriété parfaitement située, dans le Troisième District, [illegible] comprenant [illegible] le plan de la ville [illegible].
[illegible]
6o—Une très grande et belle propriété, dans la paroisse Plaquemine, à 43 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve, [illegible] Maison [illegible] Lacoste et Mme Gerard [illegible].
[illegible]
CONDITIONS—Un quart comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant hypothèque et privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'à parfait paiement. Les propriétés seront assurées jusqu'à parfait paiement, et les polices d'assurance aux frais des acquéreurs.
Les actes de ventes pardevant M. Amedee Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7mai

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine et des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'arrêté du sang.
Il a également reçu un magnifique assortiment de si jolis fins, d'ARTICLES D'ORFEVRERIE en tous genres de montres de prix, de DIAMANTS, etc. Afin d'écouler rapidement son stock, M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hopital LUZENBERG.

POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. L'emplacement (RUE DES CHAMPS ELYSEES) est admirable. Mesure et pied d'une Maison de Santé, l'établissement jouit aux attentions du chez aux les avantages d'un Hôpital. Il a des chambres spéciales pour les maux d'yeux.

—Conditions—

Salles	$1,00 par jour.
Salles particulières	2,00 "
Chambres particulières	3,00 "
Esclaves	1,00 "

On exige, à l'entrée du malade, un dépôt pour dix jours ou des références.
Les personnes qui désireraient se faire traiter sont priées de s'adresser à l'Hôpital ou au bureau du Dr. Hayes, rue Bourbon, No 13. 4 mars—1an

MALADIES DES FEMMES.

MADAME MAURY,

Ex-interne de l'hôpital de Toulouse,

Reçue par la Faculté de Montpellier,

CONCOURS 53 et 54.—1er PRIX.

Mme MAURY annonce à sa clientèle que, tout en continuant sa profession d'accoucheuse, elle a ouvert un CABINET DE CONSULTATIONS pour le traitement des maladies de l'utérus. Les dames les voyées par MM les médecins sont visitées gratuitement. Vaccination le samedi de midi à 2 heures
Rue Bourbon, 214, entre St-Philippe et Dumaine.
22 fév—6m

En débarquement du navire Active, arrivé de Bordeaux—
60 barriques vin rouge,
500 caisses vin rouge Margaux Médoc,
J. J. TARDOS,
A vendre par 43, Vieille Levée
8 avril

JALAP—4 balles Jalap du Mexique, venant d'être débarquées du brick Mexicain Esparauza, à vendre en Douane ou droits payés par
CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille-Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
9 avril

SALSEPAREILLE—41 balles salsepareille du Mexique, venant d'être débarquées du brick Mexicain Esperanza, en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille-Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
9 avril

EN débarquement du navire Iola Wyllie de Bordeaux
12 barriques vin blanc,
18 tierçons vin blanc,
40 barriques vin rouge pour familles.
A vendre par E. DECHAMPS,
8avril 20, rue St-Louis.

WHISKY—30 barils vieux whisky Bourbon.
10 caisses London Old Tom gin.
40 caisses Calhoun whisky
100 caisses Voldunes schiedam schnapps. A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.,
4 avril—15f 30, Vieille-Levée

EN Douane,
20 octaves eau-de-vie Rochelle, 4me preuve,
25¼ pipes " " cognac, Ed Janlin,
50¼ " " " Ch. Jobit & Co.
20¼ " " vieux cognac, J. Carle,
A vendre par X LAMBERT,
20 mars— rue des Magasins, No 57.

Sucre de la Havane.

700 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du brick A. A. Chapman arrivé de la Havane, à vendre par S PLASSAN,
27 mars rue Vieille Levée, Nos 56 et 40

SUCRE de la Havane—200 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS, 18 rue de la Douane,
19 avril entre Chartres et Vieille Levée

SUCRE de Philadelphie—150 barils de sucre concassé de Philadelphie, en magasin et à vendre par
E. TROISGROS, 18 rue de la Douane,
19 avril entre Chartres et Vieille Levée

CIGARES de la Havane—300,000, marques et grosseurs assorties, en magasin et à vendre par
E TROISGROS, 18 rue de la Douane,
19 avril entre Chartres et Vieille Levée

MOUTARDE française—75 caisses Moutarde, de 48 flacons chaque, d'importation récente
Chandelles patentées de Judd—100 caisses Chandelles patentées de Judd, à vendre par l'agent
H. H. VREDENBURGH,
8 avril No. 46 Vieille-Levée.

HUILE D'OLIVE—350 paniers huile Avigdor Ainé et fils, Nice, d'importation récente, à vendre par
W. H. VREDENBURG,
8 avril No. 46 Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Adelaide Bell, du Havre et en magasin:
250 douzaines Neuchatels.
M. A. CALONGNE,
A vendre par 205 et 207, enc. Royale et Dumaine.
14 mars

SARDINES à l'huile—60 caisses de 100½ Rodel, 150 caisses de 100½ Rodel, J. Colin, Va Roziet.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr,
4avril—15f 30, Vieille Levée.

BACON—Epaules, plats-côtes prime et jambons, à vendre par GABRIEL PASCAL,
23av—6f Rue Vieille Levée, No 77

MAQUEREAUX—100 barils gros No 3 et de rivage;
50½ barils Nos 1, 2 et 3, à vendre par
GABRIEL PASCAL,
23av—6f Rue Vieille Levée, No 77

FARINE—400 barils farine extra, superfine et fine, à vendre par GABRIEL PASCAL,
6av 77 rue de la Vieille Levée

CATAWBA—14 barils vin de Catawba, qualité supérieure.
A vendre par S. D. GRATIAA & Co,
26 mars 59 Douane

EN débarquement du navire Resolute, venant de Bordeaux—
20 barriques vin rouge Cantenac Lavidalle,
4 do do Od St. Lambert do
10 do vin blanc Haut Sauterne do
A vendre par A. CARRIERE & CO,
29fev 37, Vieille Levée.

TABAC à chiquer—2,000 caisses tabacs de la Virginie et du Maryland, à vendre par
E. J. HART & CO,
16mars Rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79

RIZ CREOLE—Venant d'être reçu—100 sacs riz créole, à vendre par FRED. AVET,
Rue Vieille Levée, Nos 59 et 61,
3 avril—15f entre Conti et Bienville.

GENIEVRE de Hollande—40 pipes de la marque Steamboat, de Ryndende & Zoneu, en douane; à vendre par H. H VREDENBURGH,
8 avril No 46 Vieille Levée.

CHAMPAGNE Sosthène Thomas—500 paniers en grandes, demie et quarts de bouteilles, des marques de Lorme, Cordon Vert et Impérial.
A vendre par S D GRATIAA & Co,
22 av 59, rue de la Douane

Cigarettes.

24,000 paquets de la marque "La Honradez" en débarquement du steamship Genl. Miramon, arrivé de la Havane, à vendre par
BORNIO & BROTHER,
12 avril Rue Gravier, No 34.

EN débarquement du navire Iola Wyllie, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge, St Estèphe
20 do do St Emilion
20 do do Monferrand
20 do do Côtes de Bomg.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
9avril Nos 16 et 18 rue St Louis

JAMBONS—50 tierçons jambons de Duffield et Davis, à vendre par GABRIEL PASCAL,
23av—6f Rue Vieille Levée, No 77

GRAISSE—100 barils et tierçons feuille prime;
200 barillets do
A vendre par GABRIEL PASCAL,
23av—6f Rue Vieille Levée, No 77

SUCRE DE LA HAVANE—739 caisses sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par
S. PLASSAN,
4 mai Rue Vieille Levée, Nos 38 et 40.

AMANDES, NOIX, &c.—50 sacs amandes, coques tendres, 100 sacs noisettes, 100 sacs noix, en débarquement de la barque sarde Unico, de Palerme, et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA, Jr.,
1mars Nos 62 & 64, rue Vieille Levée

Aux amateurs de pêche.

NOUS avons reçu notre assortiment complet d'articles de pêche et nous appelons l'attention des marchands de la campagne et de la ville, ainsi que les amateurs à examiner les articles suivants:
HAMEÇONS VERITABLES LIMERICK:
" " pour poissons rouges,
" " pour casse-burgots,
" " pour truites,
" " pour grognards,
" " pour appas,
10,000 verges lignes en soie tordue,
10,000 " " pitre, assorti,
10,000 " " goudronnées,
200 grosses lignes en coton, assorties,
100 " " chanvre do
Aussi—Cannes à pêcher, de toutes les dimensions, supports et couteaux propres à l'apêche,
A vendre à bon marché par
BOUSSET & VOORHIES
mars No 56, rue du Canal, près Chartres

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

150 lots Bottes, Souliers et Brodequins.

Linge fait de saison.

Chemises Américaines et Chapeaux,

PAR E. ROGER & CO, encanteurs.

SAMEDI, 11 mai, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan Nos 45 et 17, rue de la Vieille Levée—
150 lots bottes, souliers et brodequins, linge fait de saison, chemises américaines, chapeaux pour hommes et enfants.
Conditions à la vente 10 mai

Trois cents colis et lots de marchandises sèches à rang res et du pays.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu, samedi, 11 du courant à 10 heures, à leur magasin d'encan rue de la Douane, No 28
21 balles organdies et jaconats français,
8 caisses lawns imprimés, b.
5 do coutils fil français.—Egalement,
250 pièces mousselines françaises et Lawns Victoria,
5 caisses toiles d'Irlande—Egalement:
Coutil fil brun, blanc et en couleur; cotons blancs et écrus: bonneterie, gingas fil, mousselines brochées, bobinet pour moustiquaires, cotonnades, barèges, noires et en couleur, drap d'été, indienne rouge, gingas, flanelle blanche extra fine.

Egalement:

100 douzaines malakoffs à ressorts en acier 11 mai

Propriété, rue de l'Esplanade.

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur,
Bureau Passage de la Bourse No 80

IL sera vendu samedi 11 mai 1861 à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal:
Un lot de terre mesurant 22 pieds de face à la rue de l'Esplanade entre les rues Galvez et Miro, sur 316 pieds de profondeur, s'étendant jusqu'à la ligne de la rue Kerlerec—Ensemble, une maison No 34 ayant sept chambres éclairées au gaz, chambres à bain, poulailler, water works, latrines, jardin, arbres fruitiers &c.
Voir le plan à la Bourse. Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de deux billets chacun de $633 33 1/3 ainsi que des intérêts à 8 pour cent du 20 mars 1859, à deux et trois ans et la balance comptant. Les batisses devront être tenues assurées et la police transférée au vendeur.
Acte de vente pardevant A Dreyfous, not. pub. 8 ma

Succession de Joseph Lisbony.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur,
90, Passage de la Bourse

IL sera vendu samedi, 18 mai 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date 14 avril 1861, les propriétés foncières suivantes, appartenant à la susdite succession, savoir
Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 5, dans l'îlet compris par les rues Champs-Elysées, Grands-Hommes, Marigny et Craps
Le lot No 1, formant l'encoignure, mesure 32 pieds de face aux Champs-Elysées sur 92 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, et la face à la rue des Grands Hommes—Ensemble, les batisses et améliorations qui en dépendent consistant en une maison basse en bois de profondeur, trois chambres, une d'elle installée en un café. Une autre batisse faisant face à la rue des Grands-Hommes, ayant deux chambres et galerie, citerne, water works, latrines, &c., &c. Cette propriété est louée à un bail de $40 par mois, échéant le 31 décembre 1861.
Le lot No 2 contigu au précédent, mesure 25 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue des Champs Elysées, sur 92 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur
Le lot No 5 contenant à la ligne du fond des deux lots précédents, mesure 35 pieds de face à la rue des Grands Hommes, sur 61 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble une maison en bois de deux chambres et galerie, &c.
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Marigny et Bons-Enfants, dans l'îlet renfermé par les deux rues ci-dessus et celles des Champs Elysées et Moreau, mesurant 26 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Marigny. Le pavage des rues Bons-Enfants et le pavage de Marigny, ainsi que les banquettes, sont faits et payés.
Six lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, au faubourg Franklin, désignés par les Nos 1 à 26 dans l'îlet renfermé par l'Avenue Franklin, les rues Force, Vertu et Peintres.
Les lots Nos 1 à 11, mesurant chacun 29 pieds 1 pouce de face à la rue des Peintres, sur 104 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.
Les lots Nos. 14 à 24, mesurant chacun 29 pieds 1 pouce de face à l'Avenue Franklin, sur 104 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.
Les lots Nos 12 et 13, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Vertu, sur 150 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.
Les lots Nos 25 et 26 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue de la Force, sur 151 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur.
Voir les plans au bureau de l'encanteur
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit de l'adjudication, avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à échéance, et 8 pour cent par an en cas de non-paiement à maturité, les billets devront être fournis par coupons, par l'hypothèque sur les propriétés vendues jusqu'à parfait paiement.
Il est bien entendu qu'en cas de non-paiement, les frais de poursuites ainsi que ceux de l'avocat, fixés à 5 pour cent, seront payés par les acheteurs qui devront faire assurer à leurs frais les propriétés et transférer les polices d'assurance aux héritiers du dit Lisbony.
Acte de vente pardevant C. V. Foltier
16 avril—24—4 mai 18

Succession de Gustave Mourne

PAR CHS E FORSTALL, encanteur,
No 80 Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 11 mai, 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, du 26 avril 1861, la propriété foncière et les esclaves suivants appartenant à la susdite succession, savoir

Propriété foncière.

1o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Chemin du Bayou, et les rues Roman, Prieur et Esplanade, désigné par le No 10 [illegible] ayant [illegible] pieds de face au Chemin du Bayou, 85 pieds de profondeur et 70 pieds [illegible] sur la rue Roman; 29 pieds et 6 pouces dans le fond, 6 pieds 4 lignes de profondeur et 45 pieds [illegible]. Ensemble une maison en bois élevée sur briques et [illegible] de six appartements, un hangar et galerie servant de cuisine, chambres [illegible], &c. &c.

Esclaves.

2—LEON griffe, âgé d'environ 24 ans.
3—WILLIAM nègre, âgé d'environ 23 ans
4—GASPARD nègre créole âgé d'environ 21 ans
5—ANAIS, négresse créole, âgée d'environ 14 ans
6—ENOLE, négresse, âgée d'environ 35 ans.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire public. av—18,24,3,11mai

Propriété améliorée sur la rue Dryades.

Succession de Wm. Shields

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau 74, rue de Chartres.

SAMEDI, 11 mai 1861, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Charles, entre les rues St-Charles, rue de la Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 avril 1861, la propriété foncière décrite ci-après:
UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Phillippa, Erato et Thalia, désigné par le No 10, sur un plan dressé par Joseph Pilié voyer, le 27 février 1840, et déposé au bureau de la Mairie de la ville, et mesurant 32 pieds de face à la rue Dryades, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et acquis par feu Wm. Shields de [illegible] Daret et al, suivant acte passé pardevant Ch. de Marais, notaire public, le 26 mars 1848.
Conditions—Comptant au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. L. Poole, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Grande vente de Marchandises Sèches, Chaussures, Chapeaux et Casquettes, Selles et Harnais, Quincaillerie Articles de fantaisie, &c.

Succession de Luman Carroll.

No 17,640—2me Cour de District de la Nlle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Cie,
Bureau, rue des Magasins, No 37

LUNDI, 13 mai 1861, à 10 heures du matin, il sera vendu aux enchères publiques, au magasin de MM Kennett, Blood & Co., No 77 rue du Canal, et [illegible] ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté le 29 avril 1861, les propriétés suivant appartenant à la dite succession, savoir:
Caisses marques H à 135 contenant un assortiment général d'articles pour la campagne, tels que vêtements, chapeaux et casques, tapis, bottes, souliers, draps, cotons, bottes, brodequins, gilets, pantalons, caleçons, jeans, couvertures, coutils, étoffes pour chemises, étoffes imprimées, laines, percales, mousselines, barèges, rideaux, toiles, soieries, ginghams, toile à draps, mercerie, gants, bonneterie, boutons, bretelles, épingles, bandes, dentelles, cols, aiguilles, peignes, crayons, plumes, pierres, brosses, chaînes de montre, savons, cartes, éventails, parasols, ombrelles, rubans, cravates, couteaux, ciseaux, vis, cloues, anneaux, coutellerie, serrures, équerres, bois, scies, &c.
Comme il appartient à l'encanteur et au lieu de la vente et que la vente a prix de $5,000.
Conditions comptant. 1mai—4 10,11,13

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC,

SECRETAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE St LOUIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau No 3, place St-Antoine,

INFORME le public, ainsi que ses amis et connaissances, qu'il s'est intéressé avec M. J. BONNOT dans le magasin de fournitures d'enterrements et services funèbres, situé rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale No 51—lequel sieur BONNOT vient de recevoir par les derniers arrivages de PARIS et de LONDRES, des

GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES,

blanches et noires, pour

CHARS FUNEBRES et CORBILLARDS,

dans un genre nouveau style européen, ainsi que tous articles concernant les funérailles, tels que: garnitures de velours, drap et soie avec franges extra, plaques de dessus et de côté, grandes et petites, noires et blanches—crucifix, vierges, filets et ornements de toutes sortes, ainsi que des étoffes pour deuil qu'il vendra à très bas prix.
M. J. BONNOT profite de cette occasion pour informer le public et ses amis, ainsi que ceux de M. DUBUC, que sans se flatter, il croit pouvoir maintenant fournir pour les enterrements, &c., à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance, les plus grands

Chars funèbres et Corbillards,

les plus beaux et mieux ornés de la ville, et installés dans le style le plus récent de PARIS et de LONDRES, mieux et à meilleur marché que tout autre, et aux associations charitables de bienfaisance à un tiers de moins, tout ce qui concerne les funérailles, tels que, cercueils métalliques de toutes grandeurs, doublés en plomb et en zinc, recouverts en velours, satin, alpaca et étoffes de toutes sortes; acajou, noyer et bois ordinaire, grands et petits corbillards, voitures, catafalques, tables et tentures noires et blanches, cierges, crêpes, billets d'invitation, ainsi que tout ce qui a rapport aux enterrements, &c.
Le sieur BONNOT s'occupera aussi de la construction, de l'ouverture et clôture des

TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.

Il se rendra aux domiciles des familles qui voudront bien placer leur confiance en lui au moment besoin de ses services quand les circonstances les nécessiteront; un mot, il veillera à ce que tout ce qui a trait aux enterrements et services funèbres soit régulièrement fait et à la satisfaction de tous.
M. JEAN BONNOT s'occupera de la commande du clergé de la cathédrale St-Louis, ainsi que de toutes les autres églises de la ville, pour les familles qui ne désireront pas engager le clergé de ladite Cathédrale pour les enterrements, &c. 15 fév—6m

J. BONNOT,

ENTREPRENEUR

De Pompes Funèbres,

Emploie et vend à son établissement, rue Ste-Anne, entre Chartres et Royale,—les cercueils métalliques de Fisk et autres facteurs ainsi que ceux en acajou, noyer et autres bois et doublés en plomb, zinc, &c., &c.

Magasin

51......Rue Ste-Anne......51

8 fév—6m

A vendre en débarquement du navire Iola Wyllie, arrivé de Bordeaux—
38 barriques vin rouge St-Emilion.
40 do do St-Julien.
60 do do bon ordinaire.
100 do do Côtes Fronsac.
8 do do blanc Haut-Sauterne.
8 futailles eau-de-vie, fine Champagne,
Par J. N. CURIEN,
8avril 21 rue Toulouse

CIGARES de la Havane—51,000 Londres et Riveras, des marques du Globo et Intimidad, en débarquement de la Habana et à vendre par
E. TROISGROS, rue de la Douane
20mars No 57, entre Chartres et Vieille Levée

VERMOUTH—500 caisses de la marque Redon & Co en magasin—
A vendre par S. D. GRATIAA & CO,
22av No 59, rue Douane

CIGARES DE LA HAVANE.—Un assortiment de demi Regalia et de Regalia moyenne, Presses, Regalia de Londres, Regalia Britanica, Londres Conchas, Especiales, Regalia Elegante, Cazadores, Operas, Brevas, Sobresmesas, Conservadores, Imperiales, Militar et plusieurs autres classes des meilleures marques, en magasin et à vendre par
CABALLERO & BASUALDO,
Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.
29av

GENIEVRE de Hollande—35 pipes genièvre de la marque Steamboat, de Ryndende et Zonen, en Douane, à vendre par W. H. VREDENBURGH,
8avril No 46 Vieille Levée